AR Prefecture
043-200073401-20221208-2022124-DE
Reçu le 20/12/2022

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2022. 124**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Date de la convocation : 30/11/2022

Membres en exercice : 43 présents : 28 Votants : 32 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 32

SEANCE du 08 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt -deux le jeudi 08 décembre à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au pôle culturel de la commune de St Julien Chapteuil.

Membres présents : Villard Serge, Roudil Aymeric, Palhier Emmanuel, Devidal Joël, Romieu Hervé, Fargier Jean-Marc, Dunand Grgic Dominique, Bresselle Pierre, Dessalces-Bonnet Laurence, Mauté Annie, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Jourdan Laure, Loucao Elisabeth, Chambon Jean-Luc, Guenard Chantal, Sabatier Jean-Pierre, Delmas Francis, Defay André, Ferret André, Cabanes François, Sivet Martine, Mourlevat Marie-Agnès, Veysset Marie-Christine, Abrial Raymond, Allary Jean-Pierre, Miramand Christine.

Procuration de : Behar Daniel à Cabanes François, Monteil Eliane à Bresselle Pierre, Bonnet Raphaël à Dessalces-Bonnet Laurence, Sagueton Stéphane à Mauté Annie.

Secrétaire de séance : André Ferret

OBJET :Clôture budget annexe Régie des Transports

Une régie intercommunale des transports scolaires, dotée de la seule autonomie financière a été créée le 1er septembre 2015 et concerne exclusivement l'exploitation du service 314.07.

Dans le cadre de cette création, le conseil communautaire a validé la signature d'une convention avec la commune de Queyrières, permettant la mise à disposition du personnel et du (des) véhicule(s) nécessaires au fonctionnement de ce service.

Par courrier du 02 septembre 2022, Monsieur le Maire de Queyrières a notifié sa volonté de rompre la convention de mise à disposition pour la rentrée scolaire de septembre 2023.

En conséquence, ce budget annexe n'a plus lieu d'exister et le conseil communautaire valide sa clôture au 30 juin 2023. Monsieur le Président est mandaté pour effectuer l'ensemble des démarches administratives et comptables permettant la mise en œuvre de cette procédure de clôture.

Le Président, Jean-Marc Fargier

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL * Haute-Loire *

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme